

Bruxelles va proposer de cultiver les jachères pour doper la production de l'UE

17/03/2022 | Terre-net Média

Bruxelles prépare des dérogations sur le taux minimal de terres en jachères imposé aux agriculteurs, pour les mettre en culture et doper la production alimentaire de l'UE face à l'impact de la guerre en Ukraine, a annoncé jeudi le commissaire à l'Agriculture.



Bruxelles prépare des dérogations sur le taux minimal de terres en jachères imposé aux agriculteurs. (@Pixabay)

La guerre opposant Ukraine et Russie, deux gros producteurs de céréales, a propulsé les cours des huiles, blé, soja, colza, tournesol et maïs à des niveaux records et Moscou menace de suspendre ses exportations d'engrais dont les Européens sont dépendants.

Afin d'amortir l'impact pour les agriculteurs et de **renforcer la sécurité alimentaire** du continent, la Commission européenne prépare plusieurs mesures d'urgence qu'elle rendra publiques le 23 mars - dont **l'assouplissement des règles sur les jachères**, a indiqué au Parlement européen le commissaire à l'agriculture Janusz Wojciechowski.

« Il faut des dérogations sur les terres non cultivées. Elles sont très importantes pour la biodiversité, bien sûr, mais je ne crois pas que ce soit le moment de laisser ces terres improductives », a-t-il fait valoir devant les eurodéputés de la commission parlementaire agriculture.

« La Commission va proposer d'adopter une suspension (des règles), afin qu'on puisse utiliser ces terres pour la **production protéinique**, car il y a évidemment un manque de nourriture pour les élevages », pour laquelle l'UE importait d'Ukraine et de Russie une part importante de ses besoins, a-t-il insisté.

Selon les règles de la nouvelle Politique agricole commune (Pac), qui entreront en vigueur en janvier 2023 dans le cadre de plans nationaux en cours de négociation, les exploitations de plus de 10 hectares devraient laisser au moins 4 % de leurs terres non cultivées et rendues à la nature.

Puiser dans la réserve de crise

Bruxelles envisage par ailleurs de soutenir de façon ciblée les éleveurs porcins, d'assouplir les règles sur les aides publiques, et de puiser pour la première fois dans la « réserve de crise », un fonds de quelque 450 millions d'euros destiné à aider les agriculteurs en cas d'instabilité des prix, a détaillé M. Wojciechowski.

En revanche, le commissaire a de nouveau défendu la stratégie européenne « De la ferme à la fourchette » - qui vise, d'ici à 2030, à réduire de moitié l'usage de pesticides, de 20 % celui d'engrais, et à consacrer un quart des terres au bio. « Ce sont des objectifs qui vont dans le sens de la sécurité alimentaire », a-t-il insisté.

Cette feuille de route « verte » est remise en cause par de nombreux Etats et eurodéputés au nom de la « souveraineté alimentaire » de l'UE.

A lire aussi : [Y-a-t-il un risque à affaiblir le Pacte Vert européen ?](#)